



## Une Poste au service de l'utilité sociale

La commune de Saillans (1 300 hab., Drôme) ouvrira, au printemps 2023, un « point relais économie sociale et solidaire services plus » avec La Poste. PAR THIERRY GUERRAZ

**L**es uns après les autres, La Poste ferme ses petits bureaux de campagne, parlant de « restructuration » ou de « réadaptation de la présence postale aux bassins de la population ». Mais peu importe les termes, le constat est là : selon l'Insee, l'Hexagone comptait 7 500 bureaux de poste en 2020 contre 9 300 cinq ans auparavant ! La commune drômoise de Saillans n'échappe pas à cette tendance. En avril 2021, le bureau de poste de cette commune très dynamique est menacé de voir ses plages d'ouverture passer, en octobre, de 29 à 20 heures hebdomadaires « sans compter qu'il est également assez fréquent de trouver porte close une journée ou une demi-journée sans que personne n'en soit avertie », déplore François Brocard, le maire de Saillans. De quoi décourager les habitants et contribuer encore un peu plus à faire baisser les chiffres de la fréquentation, ces mêmes chiffres sur lesquels La Poste s'appuie pour maintenir ou non son activité ou, *a minima*, pour se désengager progressivement. Placée devant le fait accompli, la commune vote, le 28 mai 2021, une motion contre la réduction des horaires et recueille la signature de 428 Saillansons. La municipalité refuse tout simplement « que le bureau de Saillans serve de variable d'ajustement à l'organisation territoriale de La Poste ». Les élus actuels exhument une enquête réalisée en 2018

### 17 500 points de contact en France

Confrontée à la révolution numérique qui impacte lourdement son chiffre d'affaires lié au courrier et aux colis, le groupe La Poste cherche cependant des solutions pour maintenir les petits bureaux de poste en zone rurale. Dans le cadre de sa mission d'aménagement du territoire, La Poste s'est engagée à maintenir un réseau d'environ 17 500 points de contact en France, dont certains sont gérés en partenariat avec les communes comme les agences postales communales. Le contrat de présence postale territoriale 2023-2025 est en cours de négociation avec l'État et l'AMF.

**CONTACT.**  
Mairie de Saillans.  
Tél. 04 75 21 51 52.  
<https://mairiede-saillans26.fr/>

par leurs prédécesseurs démontrant toute la pertinence du bureau de poste dans un village à la forte attractivité. Rien n'y fait, réunion après réunion, les décideurs de La Poste campent sur leur position. « Nous entrons dans une spirale négative qui, un jour ou l'autre, entraînerait inévitablement la fermeture de La Poste et donc la mort programmée d'un service public pourtant essentiel », affirme François Brocard.

### DAVANTAGE D'HEURES D'OUVERTURE

La municipalité réfléchit donc aux alternatives qui s'offrent à elle. « Nous ne pouvons pas envisager de point relais classique dans la mesure où nous n'avions pas de commerces disposant de suffisamment de surface », assure le maire.

Dans un premier temps, la commune s'oriente alors vers la création d'une agence postale communale. Mais une autre idée, plus innovante, emporte l'adhésion : l'émergence d'un point relais économie sociale et solidaire services Plus (PRESSSP) dans les locaux actuels de La Poste. Le PRESSSP est le fruit d'un partenariat entre La Poste et une structure ancrée localement et ayant une finalité d'utilité sociale. Ses services ne diffèrent pas d'une agence postale communale. Explications de François Brocard : « L'association Le Forum est un tiers-lieu qui pilote déjà sur la commune

le dispositif France services. La commune et le groupe La Poste lui ont proposé de devenir porteur du projet. Un partenariat tripartite (commune, groupe La Poste et association Le Forum) se noue. C'est une occasion pour l'association de se développer dans de nouveaux locaux et, pour le village, l'opportunité d'ouvrir un service postal aux horaires plus qu'intéressants. » En effet, à partir du printemps 2023, le futur PRESSSP ouvrira 39,5 heures par semaine contre 20 heures actuellement au bureau de poste pour des services identiques (courrier, dépôt et retrait de colis et d'argent), à l'exception des opérations Western Union qui ne seront plus possibles.

Mais les conséquences financières ne sont pas indolores pour la mairie. À elle de supporter principalement la charge des travaux de réaménagement estimés à 100 000 € HT, avec une participation de La Poste plafonnée à 20 000 €. Le groupe La Poste fournit le mobilier, les équipements informatiques, et participe aux travaux de sécurisation du site dans la limite de 7 000 €, hors coffre. Il verse également une indemnité mensuelle de 1 209 € pour financer le poste d'agent du service postal ainsi qu'une prime à l'installation de 3 627 €. Cette participation a été rendue possible via le Fonds national de péréquation territoriale, après accord de la commission départementale de la présence postale territoriale. ●

Note  
complémentaire  
du maire  
à l'article du  
magazine :

Actuellement le  
service postal au  
Forum se fait sur  
15 heures  
hebdomadaires. Il  
se fera, après la  
migration, sur 20  
heures  
hebdomadaires.

Le Forum étudie  
la possibilité  
d'une extension  
horaire pour  
certaines  
prestations du  
service postal.